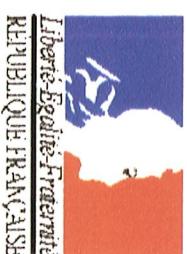


Direction Départementale de l'Agriculture
et de la Forêt de l'Ariège



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE



Service Interdépartemental de
l'Ariège et de la Haute-Garonne

COMMUNE DE PECH

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

1 Numéro de zone

Zones directement exposées aux risques

Zones à risque fort

Zones à risque faible

Zones non directement exposées aux risques

Limite d'étude P.P.R.

Commune classée en zone 1b de faible sismicité

Echelle : 1/5 000



DOCUMENT APPROUVE

